

Presentation :

Niort Agglo porte l'ambition de répondre aux grandes transitions économiques et écologiques en dessinant une nouvelle façon de voir l'action publique. Elle participe à la co-construction de politiques publiques ambitieuses, qui visent à porter un développement territorial écologiquement, économiquement et socialement soutenable. Elle s'engage sur des projets de haute qualité environnementale et humaine.

Particulièrement soucieuse de la qualité de vie de ses agents et de leurs conditions de travail, notre collectivité s'attache au respect des valeurs de lutte contre la discrimination, de l'égalité femme-homme et contribue activement à la formation professionnelle de chaque agent.

En rejoignant Niort Agglo, on place votre expérience au coeur de ces actions !

Niort, proche du littoral, est une ville dynamique, culturelle et économique où il fait bon vivre.

La Direction des Musées de l'Agglomération du Niortais assure la conservation et la protection des collections, enrichit et valorise les collections auprès des publics. La Direction gère deux sites labellisés Musées de France : le Musée Bernard d'Agesci et le Musée du Donjon.

Dans ce cadre, Niort Agglo, recherche son (sa) régisseur (se) d'oeuvres

Missions :

Encadrement de proximité :

- Encadrer et animer l'équipe technique (deux agents)
- Superviser les interventions d'ordre technique : maintenance, contrôles notamment (participer à l'accompagnement des entreprises si besoin) et coordonner certains chantiers.
- Assurer le rôle d'interface entre les équipes scientifiques et techniques et avec les services internes de la collectivité.
- Apporter une expertise technique à la direction à la gestion quotidienne et aux projets.
- Etablir des tableaux de suivi, d'analyse, des bilans et préconisations.
- Participer à la sécurité des biens et des personnes (personnel, prestataire, public...) au sein des deux sites.

Régie des oeuvres

- Coordonner, aux plans physique, documentaire, administratif, juridique, financier et technique les mouvements internes et externes des oeuvres.
- Organiser et effectuer, le cas échéant, les convoiements d'oeuvres ou autres transports.
- Réaliser le contrôle technique des oeuvres (constat d'état, évaluation sanitaire...) et actualiser les informations techniques des oeuvres (mesures, localisations.....) dans la base de données.
- Participer à la mise en place de la conservation préventive et assurer les tâches afférentes (contôle du climat et suivi sanitaire....).
- Coordonner et participer au montage et démontage technique des expositions ou présentations d'oeuvres.
- Participer à la gestion courante et à l'aménagement des réserves.
- Gérer les stocks et les commandes de conservation préventive, de manutention, autres besoins techniques.

Contraintes et difficultés du poste :

Manutention d'objets lourds et/ou encombrants.

Accès des deux sites Musées.

Nombreux déplacements (deux sites Musées - réserves - transports)

Profil :

- Vous disposez d'un master professionnel métiers du patrimoine - option régie d'oeuvres ou Beaux-Arts,
- Vous maîtrisez le cadre règlementaire et technique des mouvements d'oeuvres,
- Vous savez coordonner, animer une équipe, une expérience dans le domaine serait souhaitée,
- Vous connaissez les outils bureautiques,
- Vous êtes organisé (e) et méthodique,
- Votre rigueur et votre réactivité seront appréciées,
- La pratique d'une langue étrangère serait un plus.

Conditions statutaires :

Les agents titulaires relevant des grades d'Assistant de conservation, d'assistant de conservation principal de 2ème classe ou d'assistant de conservation principal de 1ère classe.

Les lauréats de ces concours,

Les agents non fonctionnaires sous réserve de justifier des compétences et expériences requises,

Vous occuperez un poste à temps plein (40h), des horaires variables, des astreintes, travail le week-end ou de nuit, tout en bénéficiant de 25 jours de congés et 28 RTT.

Nous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises ; définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle (article L352-4)

Remuneration :

Rémunération statutaire – Régime indemnitaire – Primes de vacances – Prestations sociales (Contrat groupe : prévoyance maintien de salaire et complémentaire santé, Comité d'Activités Sociales et Culturelles).

Renseignements :

Après de Mme Maëva ROGER

Mail : maeva.roger.@agglo-niort.fr

Adresser votre lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, de la copie de vos diplômes et du dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires (à fournir obligatoirement avec le dossier), avant le **02/02/2025** en mentionnant la référence **2025 B 01** sous couvert de votre responsable hiérarchique direct pour les agents de la CAN, à

Monsieur le Président
Par mail, à Drh-candidature@agglo-niort.fr
ou
Par courrier, à la Communauté d'Agglomération du Niortais
Service des Ressources Humaines
140 rue des Equarts
CS 28770 - 79027 NIORT

A Niort, le 02/01/2025.

Pour Monsieur le Président,
Jérôme Baloge,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint

M. Maël SIMON